



# COMITE DU NORD DE TENNIS DE TABLE

Siège social : 42 Rue Jules Roch 59310 ORCHIES

☎ 03 20 41 52 95 - ✉ [contact@cdntt.fr](mailto:contact@cdntt.fr) - [www.cdntt.fr](http://www.cdntt.fr)

Orchies le 19 Septembre 2022

**Président de la Commission Sportive Nord**  
Monsieur Bruno REVEL

☎ 03 27 91 66 27  
✉ [bruno.revel@cdntt.fr](mailto:bruno.revel@cdntt.fr)



**RAPPEL !!!!!**

**SAISON 2022-2023**  
**COMMISSION SPORTIVE**  
**FLASH N° 1**

**EQUIPE CONTRE EXEMPT ou FORFAIT**

**Règlements sportifs II.112.2 - Non-participation à une rencontre de championnat.**

Les clubs doivent obligatoirement saisir sur SPID leur composition d'équipe contre un exempt (ou s'ils bénéficient d'un forfait). En cas d'impossibilité d'enregistrer sur SPID (**équipe en position de visiteur**) l'envoyer au secrétariat du comité du Nord par mail au plus tard le mercredi soir qui suit la rencontre.

Dès le jeudi, pour un club n'ayant pas effectué sa saisie ou envoyé sa composition, le secrétariat effectuera la saisie, comme prévu dans l'article II.112.2, sur la base de la compo de la journée précédente; de plus, conformément au règlement en vigueur à la Ligue, **une pénalité de 40.00 euros, par résultat manquant, lui sera appliquée. Il n'y aura plus aucun sursis cette saison.**

**René Lootens**  
Secrétaire CSN

**Bruno Revel**  
Président CSN

